



**Commission de la formation et de la vie universitaire  
Séance du 25 septembre 2018**

Délibération n°5

Portant approbation **des subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante**

*Vu l'article 712-6-1 du code de l'éducation,*

*Vu la circulaire n°2011-1021 du 3 novembre 2011 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche portant sur la vie étudiante et le développement de la vie associative et des initiatives étudiantes,*

*Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant que la vie étudiante à l'UCP fait partie intégrante du projet de l'établissement,

Considérant que les projets portés par les étudiants interviennent dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité et de l'engagement citoyen,

Considérant qu'à ce titre les associations étudiantes peuvent obtenir une aide financière par l'intermédiaire du Fonds de soutien et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'UCP,

Considérant que la commission « vie étudiante », réunie les 29 juin et 14 septembre 2018, a étudié les demandes de subventions formulées par les associations étudiantes,

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

**Vote**

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres représentés : 5

Membres absents et non représentés : 17

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

**Article 1er** : approuve les subventions proposées aux associations étudiantes par la commission vie étudiante, telles qu'annexées à la présente délibération.

**Article 2** : La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Article dernier** : La présente délibération sera transmise au Recteur de l'académie de Versailles et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de la commission  
de la formation et de la vie universitaire,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 14 décembre 2018  
Publié le : 14 février 2019

## Annexe délib.5 CFVU 25.09.18 FSDIE

ASSOCIATIONS	Objet	Lieu	Dates	Coût en euros	Subvention demandée	Subvention directe	Subvention indirecte
IEP SGL	WEI	Domaine de la Vénérie	05/10/18 au 07/10/18	19 395,43 €	2 700,00 €	1 500,00 €	0,00 €
KIWIDREAM	Activités pour journée festive Bienven'UCP 2018	Village asso UCP	20/09/2018	1 196,00 €	1 196,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Yseult MANROT LE GOARNIG	Projet de court-métrage "Why the robots"	Ploemer en Bretagne (56)	1er au 4 août 2018	9 000,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €
LED	Semaine nationale du goût	Les chênes	17 au 21 septembre 2018	287,92 €	167,92 €	83,00 €	0,00 €
PORTALIS	Livrets d'accueil des L1 Droit	Les Chênes	Semaine de pré-rentrée des étudiants en droit	439,09 €	300,00 €	200,00 €	0,00 €
REMEDI	WEI	Haulmé (08800)	26 au 28/10/2018	11 531,00 €	2 460,00 €	2 460,00 €	0,00 €
				41 849,44 €	7 323,92 €	5 743,00 €	
						<b>Total</b>	<b>5 743,00 €</b>